

# Déclaration préalable au CSE WIN du 29 mars 2023

## Déclaration préalable CFDT

La **CFDT** apprécie la venue de Bénédicte Javelot et de Michaël Trabbia en CSEE. Cela devrait permettre de détailler et de clarifier la déclinaison chez **Orange Wholesale (OW)** de la stratégie présentée par Chrystel Heydemann le 16 février 2023. Car après plusieurs mois d'attente, cette stratégie, reprise lors du live de Michaël Trabbia le 15 mars dernier, reste encore floue. Et les premiers éléments concrets ne sont pas faits pour nous rassurer.

En premier lieu, l'annonce d'un projet de Rupture Conventionnelle Collective (RCC) pour près de 700 personnes à Orange Business (OB) qui va toucher 10 % des effectifs d'OB, alors que les départs en TPS ne sont pas encore tous réalisés. Pour la **CFDT**, le projet d'un plan de départ volontaire, inédit en France, ne vise qu'un objectif : satisfaire les engagements financiers d'Orange à l'horizon 2025. Nous sommes très loin d'une vision industrielle et commerciale, gage d'un Groupe intégré et solide. Les élus **CFDT** demandent à la direction d'**OW** de préciser les impacts de cette RCC pour les équipes d'**OW** :

-Impact sur la mutualisation des réseaux OINIS et OB ?

-Impact lié à l'arrêt de 50 % des services OB ?

-Impact sur les mobilités OB / **OW** ?

-Impact sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) et l'éventualité d'une RCC à **OW** ?

Dans un second temps les élus **CFDT** souhaitent revenir, une fois de plus, sur un sujet crucial pour l'avenir d'**OW** à savoir la délocalisation régulière d'activités à l'étranger. Avec les départs en TPS, le transfert d'activités à l'étranger s'est

malheureusement encore accéléré. Malgré les nombreuses alertes des élus **CFDT**, nous ne pouvons que constater la dégradation des conditions de travail des salariés en France. Avec des risques avérés de perte de compétences, de dégradation de la qualité » de service, entraînant à terme des pertes de **Chiffre d'Affaires** ainsi que l'augmentation des **Risques Psycho-Sociaux** pour les salariés et managers d'**OW**. Les élus **CFDT** intensifieront leur mobilisation afin de s'opposer à ces nombreuses délocalisations à l'étranger.

**Déclaration préalable au CSE WIN du 29 mars 2023**

**Déclaration préalable CFDT**

La CFDT approuve la venue de l'investisseur Baykal et de Michael Trabala en CSE. Cela devrait permettre de débiter et de clarifier la dégradation des Orange Wholesale (OW) de la stratégie présentée par Cheryl Ruysschaert le 16 février 2023. Car après plusieurs mois d'attente, cette stratégie, reprise lors du live de Michael Trabala le 25 mars dernier, reste encore floue. Et les premiers éléments concrets ne sont pas faits pour nous rassurer.

En premier lieu, l'annonce d'un projet de Régime Conventionnelle Collective (RCC) pour plus de 300 personnes à Orange Business (OB) qui va toucher 20 % des effectifs d'OW, alors que les départs en TPE ne sont pas encore tous réalisés. Pour la CFDT, le projet d'un plan de départ volontaire, initié en France, ne vise qu'un objectif : satisfaire les engagements financiers d'Orange à l'étranger (S2). Nous sommes très fiers d'être une filiale innovante et commerciale, gagnant chaque semaine et chaque jour. Les élus CFDT demanderont à la direction d'OW de préciser les impacts de cette RCC pour les équipes d'OW :

- impact sur la matérialisation des réseaux ONS et OS ?
- impact sur l'emploi de 20 % des salariés OS ?
- impact sur les embauches OS / ONS ?
- impact sur la stabilité des emplois et des Passions Professionnelles (PPP) et l'évolutivité d'une RCC à OW ?

Dans un second temps les élus CFDT souhaitent recevoir, une fois de plus, sur un sujet crucial pour l'avenir d'OW à savoir la délocalisation régulière d'activités à l'étranger. Avec les départs en TPE, le transfert d'activités à l'étranger est malheureusement encore accéléré. Malgré les nombreuses alertes des élus CFDT, nous ne pouvons que constater la dégradation des conditions de travail des salariés en France. Avec des risques avérés de perte de compétences, de dégradation de la qualité » de service, entraînant à terme des pertes de **Chiffre d'Affaires** ainsi que l'augmentation des **Risques Psycho-Sociaux** pour les salariés et managers d'**OW**. Les élus CFDT intensifieront leur mobilisation afin de s'opposer à ces nombreuses délocalisations à l'étranger.

Venez découvrir l'intégralité de notre tract via notre application mobile **CFDT ORANGE**

**Les élus CFDT au CSE WIN**

Julie LAUREN, Secrétaire du CSE WIN, Adèle SCHEPPEL, Présidente, Thierry CALDRE, Secrétaire adjoint, Présidente de la Commission des Marchés et Responsable de la Transition TACT ONS, Françoise PÉRONNE DE NEUVILLE, Adjointe et Présidente de la Commission RSE, Dominique FALC, Président de la Commission Innovation et Responsable de la Commission S2T ONS, Sophie CAUVET, Christine SCARACHE, Chloéle JONNET, Luc BARRON, Fabien MERAT, Michaël FERRAZI, Juillet 2018

Département Syndical Orange (OULLENDRE) | Délégation Syndicale Orange (OULLENDRE)

## Documents

[Déclaration préalable au CSE WIN du 29 mars 2023](#)